



Synthèse des
Rencontres du lancement du
Réseau sur les Politiques de Pêche
en Afrique de l'Ouest à Praia

REPAO



Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest
- REPAO -

Sicap Liberté IV Villa n 5000 B.P. 7329
Soumbédioune Dakar (Sénégal)
Téléphone : (221) 825 27 87 /Fax : (221) 825 27 99

Site web : www.enda.diapol.org –
E-mail : repao@orange.sn / repao@endadiapol.org

Synthèse de la rencontre d'information et du lancement officiel du REPAO :

1. Introduction

Cette initiative de mise en réseau a été lancée en 2005, dans un esprit de décloisonnement et de rapprochement, en premier lieu interne, entre Enda Diapol et Enda Graf qui tous deux travaillaient sur la pêche, à des échelles différentes. Ils ont donc choisi de cheminer ensemble et de se réunir au sein d'un même pôle pêche, afin de rentabiliser leurs acquis et d'échanger sur leurs expériences respectives. Ce dernier avait également comme mission de constituer un vaste réseau d'acteurs de la pêche en Afrique de l'Ouest qui adhèrent et partagent une vision commune et acceptent de concilier la recherche de compétitivité sur le marché international, la satisfaction des besoins alimentaires des populations et la conservation durable des ressources halieutiques.

Au niveau externe, cette initiative est partie d'une analyse du contexte, des interactions que nous avons eues avec les différents acteurs qui nous ont amenés à travailler avec eux sur la mise en place de ce réseau. Nous rappelons que nous n'avons pas le leadership de ce dernier, il s'agit d'une initiative que nous proposons aux acteurs et que chacun doit pouvoir adapter et s'approprier.

Ces rencontres ont été précédées par des rencontres que nous avons effectuées avec certains partenaires potentiels pour ce réseau. Nous avons commencé par le Sénégal, où nous nous sommes réunis avec les professionnels, avec l'administration, avec également des organisations intergouvernementales qui sont basées à Dakar. Nous nous sommes également déplacés en Mauritanie et au Cap Vert.

Le forum du PRCM, constituait donc la meilleure occasion d'informer les acteurs de la pêche, du commerce et de l'environnement, de cette initiative de mise en réseau. Pour que les acteurs sachent ce que nous entendons par mise en place du réseau sur les politiques de pêche en Afrique de l'Ouest et également de pouvoir recueillir les perceptions et les propositions de chacun par rapport à ce travail dans la transparence mais également dans l'équité sans quoi nous ne réussirions pas notre mission.

2. Déroulement des rencontres

a. Rencontre d'information

En marge du troisième forum du Programme Régional de Conservation Marine et côtière (PRCM) tenu à Praia au Cap-Vert, le REPAO a organisé les premières rencontres sous-régionales du réseau qui marque son lancement officiel. Deux rencontres ont eu lieu à la salle de conférence de la Bibliothèque Nationale, à Praia, les 20 et 21 avril 2007: rencontre d'information et la réunion de son Comité d'Orientations Stratégiques (COS).

Cette initiative avait pour principal objectif de recueillir les réactions diverses des acteurs de la pêche, de l'environnement et du commerce des pays de la sous région afin de lancer officiellement ce réseau sous-régional.

Le discours de bienvenue a été prononcé par Monsieur Emmanuel Seyni Ndione, Coordinateur de Enda Graf. Il a mis l'accent sur l'engagement qui doit animer tout un chacun pour faire face aux défis globaux qui interpellent tous les acteurs malgré les complexités, les diversités et les spécificités de tous les domaines. L'autre défi est celui de la complexité parce que pour relever autant de défi, nous savons que nous devons porter des actions qui ont des impacts à la fois sur des aspects très précis mais aussi globalement.

La diversité est aussi dans la pêche, donc non seulement il faut prendre la diversité en cause, les spécificités des sous domaines, mais il faut travailler également à créer des convergences. Ces convergences ne sauraient être si nous ne partageons pas depuis nos différentes postures, nos analyses sur le contexte pour avoir un accord collectif sur ce que pourrait être les défis communs, et sur la base de ces derniers, chacun peut décliner aisément des actions et des démarches pour la plus grande autonomie dans son propre espace.

Il a en outre souligné la complémentarité dans l'action de tous les acteurs pour bâtir une société nouvelle plus conviviale, plus généreuse et plus en complicité avec l'environnement ce qui traduit la vision globale de Enda Tiers Monde qui prend en compte l'interaction permanente entre l'homme et au-delà le genre humain, et l'environnement.

Quant au discours d'ouverture officielle des travaux prononcée par Madame Edelmira Carvalho, Directrice des Pêches du Cap Vert, a particulièrement mis l'accent sur les opportunités à saisir pour travailler ensemble, discuter sur des questions communes et trouver de façon globale des solutions.

Pour elle, les politiques de Pêche dans la sous région sont l'épicentre des grandes questions qui animent les acteurs de la pêche ; leur mise en application mérite une concertation à tous les niveaux pour arriver à une harmonisation, une cohérence de ces dernières.

Elle a conclu en rappelant que nous travaillons ensemble, que nos problèmes sont communs et nous devons chercher des solutions conjointement pour le bien être de nos populations. C'est le défi de tous les pays de la sous-région.

Ensuite, Papa Gora Ndiaye, Coordinateur du REPAO, est revenu sur l'intérêt et les objectifs de ces rencontres sous-régionales. Il a également remercié les autorités politiques au niveau de Enda Tiers Monde qui ont soutenues le pôle pêche a l'origine de cette initiative au travers des entités de Enda Diapol et Graf, durant tout ce processus et qui leur ont permis vraiment dans une large autonomie de pouvoir être des moteurs dans un secteur aussi complexe que la pêche.

C'était aussi l'occasion de remercier tous ceux qui ont participé à la tenue du Forum du PRCM puisque ce n'était pas évident avec un programme aussi lourd de pouvoir nous dégager du temps pour organiser ces réunions. Il faut rappeler qu'ils nous ont accordé toutes les facilités pour que nous puissions saisir l'opportunité du forum pour informer

tous les acteurs présents de l'initiative que nous avons prise pour mettre en place ce réseau sur les politiques de pêche en Afrique de l'Ouest. Papa Gora Ndiaye a remercié aussi tous les participants de cette rencontre qui ont répondu à notre appel.

D'autre part, il était important de présenter nos excuses par rapport à nos amis lusophones puisque les documents n'étaient pas disponibles en version portugaise pour des raisons de délais courts. L'organisation de cette rencontre a relevé d'un véritable marathon, ce qui explique que nous n'ayons pu tenir les délais pour la production des documents en portugais.

Papa Gora Ndiaye est revenu également sur l'origine du concept de ce réseau, qui part d'une analyse du contexte, des travaux que nous avons réalisés dans le secteur avec d'autres acteurs. C'est une initiative qui est partie de nous mais qui ne nous appartient pas, nous n'avons pas le leadership de cette initiative et nous avons le devoir d'informer et d'impliquer tous les acteurs dans le processus. Nous espérons qu'il soit un réseau dynamique.

Nous avons ensuite procédé à l'exposition des divers documents : le document sur le contexte du secteur -la boussole-, une brève présentation du Repao, du plan d'action, le projet de Charte et du type d'Organisation du réseau. Le reste de la rencontre a été consacré aux débats avec les participants afin de recueillir leurs réactions et leurs recommandations.

i. Présentations des documents de réflexion

➤ 1^{ère} présentation power point : La boussole

Boussole du Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest

Pourquoi ?

- Maîtriser les contextes, les tendances et les enjeux pour mieux appréhender notre environnement → se faire sa propre opinion.
- Anticiper les évolutions pour pouvoir choisir les alternatives possibles
- Avoir un fil conducteur auquel se référer pour tous les acteurs

Contexte Global

- ❖ **La croissance démographique**
 - 8 764 000 habitants en 1950 à 31 000 756 hab. en 2005
 - Doubler d'ici 2050 en atteignant 67 452 000 hab
- ❖ **L'urbanisation**
 - Rurale à 87 % en 1950, aujourd'hui plus que 51,8 %
 - Durant cette période, la population urbaine s'est quasiment multipliée par 15 (X 14,8) et pourrait presque doubler (X 1,9) d'ici 2030.
- ❖ **Pauvreté**
- ❖ **Les mouvements migratoires vers les villes**
 - Sécheresse,
 - Pauvreté
 - Manque de terres

= l'érosion littorale est intensifiée car :
prélèvements de sable, la construction d'installations portuaires, le dragage, la destruction des mangroves et les modifications du régime des eaux résultant de la construction de barrages pour l'irrigation et la création d'une puissance hydroélectrique....
- ❖ **La mondialisation**
 - Puissant mouvement d'ouverture et d'interdépendance des économies et des sociétés à l'échelle de la planète
 - Se traduit par un fort accroissement des flux et donc des risques de pollution
 - l'arrivée de flottilles étrangères de pays limitant l'effort de pêche chez eux pour ménager leur environnement marin
- ❖ **Les changements de climat**
 - température du Monde a augmenté de 0,7°C en un siècle avec nette accélération au cours des 30 dernières années → augmenter de 6°C d'ici à 2100
 - Tendances possibles :
 - phénomènes migratoires vers le littoral entraînant un accroissement de la pression sur les ressources littorales et

- maritimes
 - la pollution de ces écosystèmes.
- ❖ **La fin des Energies à bon marché**
 - Développement secteur pêche fondé sur adoption de la motorisation : surenchérissement du pétrole → grave crise économique :
 - évolution des embarcations
 - évolution des savoir-faire
- **Contexte pêche**
 - Une composante essentielle du développement économique et social en Afrique de l'Ouest
 - La pêche contribue également aux recettes des Etats
 - Contribution à la résorption du chômage
 - Contribution à la sécurité alimentaire
- **Enjeux**
 - Les enjeux liés à l'accès aux ressources halieutiques
 - Les enjeux liés à l'accès aux marchés
 - Les enjeux liés à la construction d'unités de pêche viables et développables
 - Les enjeux liés à l'organisation des acteurs et leur participation
 - Les enjeux liés à la cohérence des politiques publiques dans le domaine de la pêche compromettent l'avenir de tout le secteur
- **L'accès aux ressources halieutiques**
 - Reports d'effort de pêche importants dans l'exploitation des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest des espèces pélagiques (surtout consommées localement) aux espèces démersales côtières (surtout destinées à l'exportation)
 - Forte position à l'exportation → exploitation des espèces destinées aux marchés extérieurs
 - Accords de pêche dits commerciaux → délocaliser leurs surcapacités de pêche et/ou d'assurer directement l'approvisionnement de leurs marchés
 - Raréfaction des ressources + rupture biologique pour certains stocks surexploités

« profit immédiat maximal » au dépend de la précaution sur la durabilité
- **L'accès au marché**
 - Avantages tarifaires d'accès au marché européen → 80 % de leurs produits halieutiques sur le marché européen
 - Nouvelle Convention de Cotonou → principe de réciprocité
 - Érosion progressive des tarifs douaniers appliqués aux autres pays non ACP et à l'initiative TSA compétitivité des produits halieutiques : PMA mêmes exonérations douanières → baisse de la compétitivité des produits halieutiques
 - Tendances : chute très probable des recettes d'exportation et des pertes d'emploi si des alternatives ne sont pas trouvées.
 - commerce africain de produits halieutiques
 - diversification des marchés
- **La construction d'unités de pêche viables et développables**
 - Viable : Capable d'assurer un niveau de vie décent et en progression pour l'ensemble des membres de la famille de l'exploitant et des éventuels employés.
 - Développable : Capable de dégager un bénéfice d'exploitation pouvant être investi, en tout ou en partie, dans le capital de l'exploitation.
- **La participation des acteurs**
 - Réflexion autour de trois axes pour chaque type d'acteurs:
 - Principaux atouts
 - Principales contraintes /difficultés
 - Enjeux
 - Tirer les champs d'intervention du REPAO auprès de ces acteurs
- **Promotion de politiques cohérentes et durables dans le domaine de la pêche**
 - Forte extraversion du secteur halieutique en Afrique de l'Ouest ne peut assurer la durabilité socio-économique et environnementale de la pêche
 - Surproduction et surcapacité
 - Risques de rupture biologique
 - Effets en chaîne d'où un besoin de:
 - Cohérence des politiques sectorielles de pêche au niveau des pays
 - Cohérence des politiques sectorielles nationales avec la politique de pêche
 - Cohérence des politiques nationales de pêche dans la sous-région
- **Proposition**
 - ➔ Rapprochement des acteurs:
 - De mesurer le contexte, les enjeux et les problèmes = de trouver ensemble les remèdes appropriés
 - De concevoir une politique cohérente et harmonisée de la pêche aux niveaux national et sous-régional
 - ➔ Constitution du REPAO

➤ 2ème Présentation power point : REPAO

Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest

- Présentation du « concept » REPAO
- Présentation des acteurs visés

- Démarche pour le lancement du REPAO

REPAO :

Le REPAO a pour ambition de constituer un **vaste réseau des acteurs de la pêche en Afrique de l'Ouest** qui adhèrent et partagent une **vision commune** et acceptent de **concilier la recherche de compétitivité sur le marché international, la satisfaction des besoins alimentaires** des populations et la **conservation durable des ressources halieutiques**.

VISION

« Une **pêche durable** gérée de **manière participative**, prenant en compte les **aspirations et les droits des communautés de pêche, contribuant** significativement aux **économies nationales**, soutenue par un **engagement fort des Etats** dans le cadre d'une **coopération sous régionale**, pour **garantir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté** par une **bonne pratique du commerce et une restauration des pêcheries**. »

OBJECTIFS

- **Objectifs généraux :**
 - Créer les conditions d'une dynamique régionale dans la gestion des ressources
 - Susciter et favoriser l'émergence de politiques concertées des pêches sous-régionales, conciliant 3 axes : Valorisation commerciale / Gestion durable / Sécurité alimentaire.
- **Objectifs participatifs :**
 - Favoriser l'élaboration de politiques concertées et participées entre acteurs de la pêche,
 - Susciter la prise de conscience pour une gestion durable des pêcheries
 - Aider à la compréhension des contraintes et trouver les moyens pour rendre effectives des formes de régulation entre acteurs
- **Objectif de recherche :** Améliorer l'état des connaissances des filières de la pêche en Afrique de l'Ouest et des nouveaux enjeux auxquels doivent faire face les acteurs.
- **Objectif de formalisation et de décision politique :** Contribuer à une meilleure cohérence des politiques dans le domaine des pêches, tant au niveau sectoriel, que national et sous régional.

MISSIONS

- Faire de la pêche un des leviers de lutte contre la pauvreté et de création de richesses durables pour les communautés de base
- Favoriser l'émergence de politiques publiques concertées dans les secteurs halieutiques
- Apporter beaucoup plus de cohérence entre les marchés, les systèmes de production et la préservation des ressources halieutiques aux échelles locale, nationale, régionale et internationale.

AXES D'INTERVENTION

- Mener des **activités de communication/ sensibilisation, de plaidoyer et de lobbying**
- Promouvoir des **cadres de concertation comme espaces de régulation** entre les différentes catégories d'acteurs
- **Renforcer les capacités professionnelles et organisationnelles** des acteurs de la pêche
- Encourager la **gouvernance et la cogestion** à toutes les échelles : locale, nationale, sous-régionale et internationale.
- **Produire ou susciter des recherches prospectives** sur des thématiques pouvant conduire à une plus grande cohérence dans les politiques;
- Promouvoir la **valorisation des ressources halieutiques** en général, et la **transformation artisanale** en particulier.

ACTEURS VISES

- 1 Les organisations professionnelles de pêche
- 2 Les Administrations
- 3 Les organisations intergouvernementales et internationales
- 4 Les Instituts de Recherches
- 5 Les Partenaires au Développement
- 6 Les ONG et Associations de développement

DEMARCHE

1. Réflexion stratégique
2. Champs d'intervention du réseau
3. Plan d'action

1. Réflexion stratégique

- Création d'une boussole comme fil conducteur pour le REPAO.
- Atelier de 2 jours autour de la thématique de partenariat. Pour construire des partenariats stratégiques, durables, actifs et constructifs.
 - Établir le panorama des acteurs, des relations et des enjeux.
 - Quel type de partenariat selon les différentes catégories d'acteurs.
- Projet de charte pour le Réseau
- Proposition de Plan d'action triennal pour discussion lors de l'atelier.
- Recueil des propositions des partenaires lors des différentes rencontres

2. Nos champs d'actions

- Les organisations intergouvernementales et internationales

- ⊖ Travailler les représentations pour qualifier les acteurs locaux au niveau des instances intergouvernementales
- ⊖ Rapprocher les acteurs (présentation des politiques, échanges, valorisation des initiatives locales...)
 - ➔ Espaces d'échanges inter acteurs sur des thématiques et des sujets de prospectives. Contribuer à faire évoluer les pratiques, les visions
- ⊖ Les partenaires au développement
- ⊖ Renvoyer un miroir des effets et conséquences de leurs postures et interactions avec les différents acteurs
- ⊖ Travailler la cohérence entre leurs interventions et entre leurs politiques commerciales, de développement, etc.

- Les États et Collectivités Décentralisées

- Stratégie principale: « **décloisonnement** » (État plus seul)
- **Recherche de cohérence** au sein de l'État : travailler sur les **transversalités et les synergies** entre les différents ministères (environnement, commerce, pêche...)
- **Renforcement de capacités**: plus conscient des réalités sociales à la base
 - ➔ Permettre à l'État de faire des **projections stratégiques**, capacités d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies à **long terme**.

- Les organisations intergouvernementales et internationales
- Travailler les représentations pour qualifier les acteurs locaux au niveau des instances intergouvernementales
- Rapprocher les acteurs (présentation des politiques, échanges, valorisation des initiatives locales...)
- Espaces d'échanges inter acteurs sur des thématiques et des sujets de prospectives. Contribuer à faire évoluer les pratiques, les visions
- Les partenaires au développement
- Renvoyer un miroir des effets et conséquences de leurs postures et interactions avec les différents acteurs
- Travailler la cohérence entre leurs interventions et entre leurs politiques commerciales, de développement, etc.
- Les institutions de recherche
- Favoriser une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire
- Les ONG et Associations de développement
- Renforcement de leurs capacités de maîtrise du contexte du secteur pêche, des documents politiques au niveau national, sous régional et international, y compris le lien entre « projets » et « politiques »
- Décloisonnement entre les différents intervenants (dialogues et positions communes) = lutter contre la compétition entre acteurs...
- Cadre de concertation et élaboration de codes de conduites / charte = transparence

➤ 3ème présentation : Propositions de Charte et d'Organisation du REPAO

- Statut juridique**
- Association régie par le Décret 96.103
 - Statuts d'association avec un fonctionnement de réseau.
 - Dans les statuts, nous reprendrons notre vision, nos missions, nos axes d'intervention
 - Également nous pouvons détailler notre mode d'organisation en créant des organes propre à notre fonctionnement en réseau
- Enjeux**
- Souplesse du fonctionnement : prise de décision...
 - Récupération d'un ou plusieurs membres / Enjeux de pouvoirs
 - Animation / Pérennité du réseau
 - Financement institutionnel du réseau / Viabilité de ce dernier
- Charte**
- **Contenu:**
La Charte contient la Vision, les Missions, Axes d'intervention comme préambule, et les principes de fonctionnement.
 - **Pourquoi une charte ?**
Pour réunir les membres autour de valeurs communes de fonctionnement et d'orientations
 - **Adhésion au réseau**
Ratification et respect de la charte
 - **Annexe :**
Principes et règles de fonctionnement et sur les organes du réseau
- Charte: principes**
- **Convergence et mise en synergie**
La convergence = expression de la nécessité que les activités de ses membres tendent vers le projet commun
La mise en synergie des acteurs = par le décloisonnement de ces derniers. Pas seulement des acteurs de la pêche, mais également du commerce, de l'environnement, du tourisme, etc
 - **Partage**
Base du concept de mise en réseau Partage de valeurs et de vision; des pratiques des membres en interne au réseau (= enrichissement et renforcement mutuel de nos capacités); partage et échange de l'information (= une source de pouvoir pour le détenteur).
 - **Démocratie participative**
Participation = essence même de sa mission, à tous les niveaux du réseau : au sein des différents organes, entre les membres, dans les projets, etc.
 - **Engagement**
= fondement de la réussite de notre réseau. Volonté d'y consacrer le temps nécessaire, des ressources matérielles et immatérielles dans la mesure de nos propres possibilités.
 - **Responsabilité**
Décisions prises d'une manière concertée => notion de co-responsabilité = nécessité de répondre collectivement des actions et de leurs conséquences. Rendre compte et se rendre compte de ses avancées, échecs et impacts.
 - **Équité et transparence**
Donner aux autres membres toutes informations nécessaires à une compréhension commune de ce qu'ils font au sein de ce dernier et pourquoi ils le font. Respect du principe de transparence = l'équité au sein du réseau.
 - **Respect et Valorisation**
Favorise l'épanouissement des membres. Réseau → valorisation des actions de ses membres et ces derniers doivent promouvoir le réseau à l'externe.
 - **Subsidiarité**
Différents organes se doivent d'appliquer le principe de subsidiarité = décisions doivent toujours être prises aux niveaux pertinents. Coordination des projets pas toujours la coordination du réseau, mais également décentralisation et appui sur les potentialités des membres.
 - **Innovation**
Donnant moyens techniques, scientifiques, symboliques, organisationnelles et politiques → influencé sur ces changements, tout en n'inhibant pas les propres capacités de la société. Créativité et innovation = essentielles pour réalisation mission du réseau → capacité à proposer d'autres chemins, d'autres stratégies de lutte contre les pauvretés
 - **Capitalisation**
Des plus values de ce concept, de nos actions, des bonnes pratiques = défi majeur auquel nous devons répondre afin que ce processus puisse se démultiplier au sein d'autres cercles.

Organes

- **Comité d'orientation stratégique**
- **Bureau de coordination et d'animation**
- **Point focal pays** : animation du réseau au niveau national

Outils

- **Boussole**
= fil conducteur pour les orientations politiques et stratégiques du REPAO
- **Charte du réseau**
= les règles du jeu au sein du réseau
- **Plan d'Action (triennal)**
= fil conducteur pour le bureau de coordination et d'animation / vie du réseau
- **Forum annuel**
= espace d'échange, de réflexion et de rapprochement

Comité d'orientation stratégique

- **Qui?**
 - ✓ Des personnes morales :
 - 1 Enda Graf et 1 Enda Diapol – 1 WWF - 3 représentants d'organisations professionnelles - 1 représentant de la recherche + coordinateur du Réseau et Représentants du point focal par pays / susceptible d'être élargir, les représentants des administrations nationales et sous régionales de pêche, du commerce et de l'environnement comme membres associés, les représentants des partenaires au développement comme observateurs
- **Quels droits?**
 - Participer aux rencontres du comité d'orientation stratégique.
 - Possède un droit de regard sur tous les aspects financiers du réseau
 - Droit à l'information quant au réseau
- **Quels devoirs?**
 - ✓ **Chargé de définir et d'adopter les orientations politiques** du réseau
 - ✓ **Doit valider le plan d'action triennal**
 - ✓ **Assurer la promotion** du réseau au niveau national, sous régional et international
 - ✓ **Contribuer à l'intermédiation, la régulation et à la gestion des conflits.**
- **Quelle périodicité de rencontre?**
 - ✓ 2 rencontres semestrielles de 2 jours par année
 - ✓ En cas de besoin le comité doit se réunir.

Bureau de coordination et d'animation :

Mission

- ✓ Veillez à la **cohérence des interventions** dans la pêche dans le respect de l'orientation stratégique du réseau
- ✓ Chargé de la **coordination et de l'animation du réseau**
- ✓ Chargé de la **production et de la gestion des projets / programmes** dans le respect de la vision prônée par le réseau
- ✓ **Comprendre et anticiper** sur les enjeux et les concepts nouveaux de l'environnement de la pêche
- ✓ Veiller à une bonne organisation et à une bonne gestion financière et administrative du bureau.
- ✓ Chargé du **friendraising**.
- ✓ Chargé de la **mise en oeuvre du suivi et de l'évaluation des orientations politiques du réseau et du plan d'action**
- ✓ Chargé de la **construction, du suivi et de l'évaluation des partenariats** au sein et en dehors du réseau
- ✓ Chargé de la **capitalisation** des activités, des outils, des démarches (...) produits par le réseau
- ✓ Chargé de l'organisation des différentes rencontres : forum annuel, du comité d'orientation stratégique et autres rencontres dans le cadre du réseau.
- ✓ Proposer un projet de plan d'action périodique
- **Outils?**
 - ✓ Réunion de coordination tous les quinze jours
 - ✓ Rapport technique et financier trimestriel
 - ✓ Documents de capitalisation
 - ✓ Base de données des membres, des partenaires

Point focal pays :

Définition:

Relais au niveau national du bureau de coordination et d'animation. Il peut être composé d'une ou plusieurs personnes ou rattaché à une association membre du réseau.

Missions:

- ✓ Représentation et appui du bureau de coordination et d'animation dans les pays de la sous région
- ✓ Relayer l'information auprès des acteurs membres du réseau
- ✓ Animer le réseau au niveau national en rapport avec le bureau de coordination et d'animation
- ✓ Chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des relations de partenariats, au niveau national
- ✓ Chargé de l'organisation des réunions et rencontres au sein du réseau, au niveau national.

Forum annuel :

- Forme d'Assemblée Générale.
- Présentation et discussion des orientations et du plan d'action pour l'année du réseau
- Espace d'échange pour mieux se connaître et faire connaître les activités
- Choix d'un thème stratégique à traiter durant le forum

➤ 4ème présentation : Proposition de Plan d'Action

Missions
<ul style="list-style-type: none">➤ Faire de la pêche un des leviers de lutte contre la pauvreté et de création de richesses durables pour les communautés de base➤ Favoriser l'émergence de politiques publiques concertées dans les secteurs halieutiques➤ Apporter beaucoup plus de cohérence entre les marchés, les systèmes de production et la préservation des ressources halieutiques aux échelles locale, nationale, régionale et internationale.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">➤ Favoriser la coproduction de politiques des pêches durables, concertées et participatives.➤ Favoriser l'émergence d'acteurs de la pêche disposant suffisamment de capacités pour assumer toutes leurs fonctions.➤ Promouvoir la valorisation des produits halieutiques.➤ Promouvoir des pratiques de commerce responsable, durable et équitable de produits halieutiques.
Axes d'interventions
<ol style="list-style-type: none">1. Appui à la cogestion et à la gouvernance des pêches2. Promotion de politiques cohérentes et durables dans le domaine de la pêche3. Renforcement des capacités des organisations professionnelles de pêche artisanale et leur mise en réseau4. Appui à la valorisation des produits halieutiques et au commerce responsable, durable et équitable5. Activités Organisationnelles
1. Appui à la cogestion et à la gouvernance des pêches
<ul style="list-style-type: none">▪ Appuyer le processus de mise en place des conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) au Sénégal et promouvoir cette approche concertée et participative dans la gestion des ressources halieutiques dans les autres pays de la sous région▪ Mettre en place des cadres de concertation sur la réglementation de la pêche au niveau de chaque pays et au niveau régional▪ Renforcer et consolider les expériences de surveillance participative en Guinée et les promouvoir dans les autres pays de la sous région▪ Promouvoir dans tous les pays de la sous région une meilleure gouvernance des Aires Marines Protégées en veillant à une meilleure qualité de la participation des acteurs
2. Promotion de politiques cohérentes et durables dans le domaine de la pêche
<ul style="list-style-type: none">▪ Organiser un atelier sous régional sur les enjeux liés à la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest▪ Répertoire des éléments de cohérence ou d'incohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest à l'échelle nationale et sous régionale▪ Mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest
3. Renforcement des capacités des organisations professionnelles de pêche artisanale et leur mise en réseau
<ul style="list-style-type: none">▪ Renforcement de la démocratie participative au sein des organisations▪ Renforcement des capacités de négociation▪ Appui des professionnels pour le respect des normes sanitaires et d'hygiène pour les produits halieutiques▪ Renforcement des capacités de lobbying et de plaider▪ Mise en réseau
4. Appui à la valorisation des produits halieutiques et au commerce responsable, durable et équitable
<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en œuvre un programme de valorisation et de commercialisation des produits halieutiques sur le marché africain▪ Renforcer les capacités des acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension des enjeux liés à la libéralisation du commerce sous l'égide de l'OMC : les relations commerciales UE ACP, le commerce sous régional de produits halieutiques, les normes sanitaires et phytosanitaires, les subventions pour les pêcheries etc.▪ Mettre en œuvre un projet pilote d'écocertification des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest
5. Activités Organisationnelles
<ul style="list-style-type: none">• Promotion du REPAO, financement du plan d'actions, Mise en œuvre et Evaluation régulière de la Charte.• Tenues des réunions du Comité d'orientations stratégiques du REPAO• Organisation du Forum Annuel du REPAO• Ateliers nationaux de planification des plans d'actions nationaux• Fonctionnement de la Coordination et de l'animation du Réseau

b. Rencontre du Comité Stratégique d'Orientations

La réunion du Comité d'Orientations Stratégiques (COS) du réseau s'est immédiatement tenue après le lancement du REPAO, pour mieux approfondir en analysant et critiquant de manière objective et constructive le travail de préparation du réseau, des documents d'orientations et de sa mise en œuvre.

Cette rencontre a réuni une vingtaine de personnes provenant de différentes catégories d'acteurs : l'administration, telles que le département des pêches de Gambie, du Sénégal et du Cap Vert ; des professionnels ; des ONG, telles que Enviepêche, Enda Diapol et Graf ou le WWF ; les institutions de recherche de la Mauritanie et la Guinée ; les institutions intergouvernementales avec un représentant de la CSRP.

L'objectif principal de cette rencontre était d'analyser plus en profondeur et de valider les différents documents et les orientations stratégiques du réseau, afin de lancer la dynamique au quotidien.

La méthodologie employée s'est divisée en trois séances de travail autour des principaux documents du réseau : la boussole, la charte et le plan d'action. Pour chaque partie, une brève présentation des documents a été effectuée, avant que les modérateurs organisent les débats afin de récolter les recommandations, les propositions, les amendements si possible et les perspectives de diffusion au sein du réseau.

En ce qui concerne la boussole, les participants ont préféré apporter leurs contributions après la rencontre afin de s'imprégner de ce document assez volumineux. Tandis que pour la charte et le plan d'action, des recommandations précises ont été formulées. D'ailleurs, pour ce dernier, un nouveau plan discuté et partagé a fait l'objet d'un amendement des participants.

Ces rencontres se sont achevées en partageant un déjeuner et une visite touristique de la côte de Praia. L'aspect relationnel et humain est toujours important afin de renforcer les collaborations professionnelles.

3. Réactions / Recommandations des rencontres

a. Contexte

Les participants présents à la rencontre sont revenus sur le contexte global de la pêche. Ils ont d'abord souligné que nous nous trouvons dans un contexte de globalisation et de mondialisation qui influence nettement le secteur des pêches. Ils ont rappelés également la situation critique dans laquelle se trouve le secteur en évoquant l'effondrement des stocks, la biomasse des pélagies de 80%, ou encore l'impact des changements climatiques sur l'environnement. D'autres exemples, ont été présenté comme les problèmes que rencontre en autre la Guinée Bissau, par rapport à la pêche abusive qui se pratique dans les aires marines protégées par les bateaux industriels, ce qui constitue un bon exemple qui peut nous laisser imaginer la gravité et les manquements dans ce secteur. Mais l'objectifs de tous les participants et de sortir de ces situations d'urgence, et toutes les initiatives pouvant y contribuer sont les bienvenues.

En entrant plus en profondeur dans le sujet, les participants se sont également arrêtés sur les relations conflictuelles entre acteurs qui existent notamment les privilèges de certains et les problèmes des autres. Par exemple, le cas des pêcheurs artisanaux qui sont victimes du non respect de la réglementation par rapport aux zones de pêche qui est dû en partie à la surexploitation des industriels. D'ailleurs même pour ces derniers, les plus valorisés sont les industriels étrangers. Concernant les secteurs du mareyage et de la commercialisation il y existe d'autres problèmes notamment la traçabilité, la valeur ajoutée des produits halieutiques. Tout cela pourrait être amélioré en favorisant une bonne communication en créant des espaces d'échange et de favoriser les discussions entre acteurs. Même si il y a également un besoin de renforcement de capacités techniques et matérielles nécessaires comme par exemple pour ce problème de la traçabilité, pour sa mise en œuvre par rapport à la pêche artisanale.

Un autre aspect important soulevé a été la cohérence des actions des acteurs. D'une part par rapport à la multitude d'acteurs (ONG, professionnels...) dans ce même secteur, où il faudrait revoir le processus de mise en cohérence et en synergie. D'autre part, il existe également une incohérence forte entre la volonté de régulariser et de maîtriser la pêche artisanale et la distribution effrénée de licences de pêche, l'augmentation du nombre de bateaux industriels. Cet exemple est un parmi tant d'autres sur les incohérences entre les pratiques et les politiques souhaitables pour une pêche durable.

Des pistes également pour améliorer le secteur ont été évoquées telle que le renforcement de la valorisation et de la commercialisation pour un nouvel essor et une meilleure rentabilité des produits halieutiques. Ou encore le devoir de développer le commerce entre pays africains et non pas seulement avec l'Union Européenne, notamment avec les filières raie, requin. Tout ceci permettait notamment après les remarques dans les présentations des documents sur le contexte de bien confirmer ce qui s'était dit de la situation du secteur et de camper ainsi notre discours et nos orientations quant au Repao sur des réalités.

b. Le réseau, REPAO (concept, champs d'intervention, ...)

Les réactions et recommandations des participants par rapport au concept de réseau sur les politiques de pêche ont été très riches et ont abordées plusieurs points différents. Il a été notamment en premier lieu, posé la question de l'intérêt de créer un nouveau réseau et le cadre de son intervention. La plupart des participants ont souligné l'intérêt du Repao qui vient en son heure et compléter les autres réseaux déjà créés. ADEPA, représenté lors de la rencontre a d'ailleurs apporté son soutien à cette initiative. Mais tous se sont accordés sur le fait qu'il fallait bien définir le cadre d'intervention du réseau pour éviter toute confusion, la perte d'efficacité et d'efficacité. Une dernière question d'ordre générale a été évoquée par rapport à l'affiliation ou l'autonomie du réseau face au PRCM ?

Les interrogations des participants se sont orientées sur les attentes d'un tel réseau afin de ne pas se tromper de mission, d'objectifs pour le Repao, et sur le fait qu'il ne doit pas exister de contradiction par rapport aux structures existantes. Il doit être une structure de concertation, d'échange de propositions et doit être doté de moyens adéquats pour sa mise en œuvre. Le Repao est, selon les participants, d'une importance capitale donc ses documents d'orientations doivent faire l'objet d'examen minutieux.

Mise à part sa mission les participants se sont interrogés sur le public cible de ce réseau. Des questions telles que les suivantes ont été posées : Comment voyez-vous le réseau ? Doit-il être un réseau pour les professionnels, pour l'administration, pour les ONG ? Ou pour les sections filières seulement ? Et à quelle échelle ? Lors de nos présentations pourtant nous avons présenté les destinataires du réseau. Nous supposons que ce point-là n'avait pas été assez précis. Le réseau a pour mission de regrouper toutes les catégories d'acteurs en son sein (les organisations professionnelles, les États et les Collectivités Décentralisées, les organisations intergouvernementales et internationales,

les partenaires au développement, les institutions de recherche, les ONG et Associations de développement). Il a été aussi conseillé d'impliquer les réseaux environnement-pêche.

Quelques idées ont également été proposées quant aux axes d'interventions du Repao, qui ne se trouvaient pas dans ceux proposés par nos soins. Ils ont explicité un rôle qui était implicite dans nos orientations, celui de l'appui et du renforcement de la CSRP, institution stratégique. La renforcer pour qu'elle puisse dérouler sa mission dans les meilleures conditions possible. Dans le même esprit, les participants ont souligné le fait que le Repao doit axer plus son intervention sur la pêche artisanale, qui reste le véritable moteur de développement. D'autre part, il était également question que le réseau puisse apporter sa contribution au phénomène de l'immigration clandestine en initiant des programmes afin de fixer les jeunes candidats au départ, ou sur les aspects transfrontaliers. Ou encore grâce à son positionnement comme un réseau prospectif, il pourrait s'occuper des aspects pour lesquels les acteurs ne sont pas encore sensibilisés : le commerce, selon certains participants.

D'autres aspects plus concrets, tels que de possibles actions à mettre en branle par le réseau ont été abordées, parmi lesquelles :

- Contribuer à l'harmonisation des prix des produits halieutiques au niveau de la sous-région, à une échelle où les professionnels ont leur mot à dire.
- Contribuer au contrôle, à la fiscalisation et la promotion de la pêche artisanale.
- Mettre l'accent sur le contrôle, la surveillance (politique stratégique et non pas genre développement de la pêche, marketing...)
- Renforcer les organisations de professionnels notamment au travers de la formation.
- Inciter les op à valoriser la production et non l'exportation.

Pour finir sur cette thématique, il a été soulevé un point de stratégie fondamentale pour le réseau : la communication. Il a été notamment souligné l'importance de la traduction de tous les documents dans les trois langues utilisées (l'anglais, le français et le portugais), et qu'il en soit de même pour les ateliers ou rencontres organisés, afin de faciliter la communication de tous. Dans le même sens, il a été recommandé de travailler avec les réseaux de journalistes qui peuvent nous aider à une meilleure participation et appropriation étant entendue le rôle que peuvent jouer les médias. Il en est de même avec les radios communautaires qui peuvent toucher plus largement le public concerné qui est aussi constitué d'analphabètes. Il serait bon d'ailleurs de mettre en réseau ces radios communautaires afin de faciliter l'échange d'expériences ce qui permettra également une participation effective des communautés. De même, un autre vecteur de communication a été recommandé : l'internet, notamment au travers du site du Repao. Ce site permettrait de favoriser les échanges, l'accès à l'information stratégique, aux recommandations d'amélioration. Il constituera donc une ressource documentaire, une base de donnée de contacts de personnes ressources, etc.

c. La boussole

Les débats quant au texte d'orientations stratégiques, nommé également boussole, ont été aussi très riches mais les participants ont proposés de faire parvenir leurs contributions, après s'être bien imprégné du document. Une seule remarque a été faite par rapport à la forme, il s'agissait de faire une définition plus complète des abréviations et des acronymes dans les documents. En ce qui concerne les principales interventions des participants, elles se regroupaient autour des enjeux soulevés dans le texte. Il a donc été proposé de réfléchir sur d'autres enjeux qui paraissaient important et stratégiques tels que :

- Enjeu lié à la connaissance des ressources et des stocks, des pertes post capture et de la valorisation des captures
- Enjeu lié au droit des pêcheurs (survie, société...)
- Enjeux liés à l'émigration, au commerce, à une autre forme de travail
- Enjeu de l'accès au crédit.
- Enjeux de l'autonomisation des professionnels qui serait une solution pour se diriger vers une pêche durable.

D'autre part, un dernier point a été soulevé par les participants. Que nous devons accorder une place importante à la recherche. Selon certains, ce point n'est pas assez développé dans les documents d'orientations.

Pour conclure sur cet aspect, nous attendons donc vos remarques et apports qui seront l'exemple même que notre réseau se base sur l'approche participative, qui est la seule voie pour notre enrichissement à tous.

d. La charte et le mode d'organisation.

Ce document assez court a été accueilli unanimement bien par les participants, étant donné qu'il propose essentiellement que les membres du réseau se rassemblent autour de principes communs (Engagement, Démocratie participative, Partage, Convergence et mise en synergie, Responsabilité, Respect et Valorisation, Équité et transparence, Subsidiarité, Innovation, Capitalisation). Par contre, des questions d'ordre plus précises ou plus techniques ont été soulevées. Notamment à savoir qui pouvait postuler pour être membre, quelles étaient les modalités d'adhésion au Repao, etc. Donc il fallait plus de précision par rapport au processus d'adhésion, d'animation qui pose bien souvent des problèmes au sein des réseaux d'où la nécessité de les clarifier. Quant au mode de fonctionnement, cela n'a pas non plus été remis en question.

Nous avons conclu ensemble de compléter la charte par un règlement intérieur très clair, qui préciserait entre autre les modalités d'adhésion, les responsabilités et les droits de ses membres, le mode fonctionnement interne et les organes du réseau. Effectivement lors de nos rencontres, nous avons présentés ces éléments mais aucun documents n'y faisait encore référence, puisque nous nous trouvions dans un processus de consultation et nous ne souhaitons pas circonscrire le débat.

e. Le plan d'action

Ce document a fait l'objet de nombreuses recommandations. En commençant par la forme qui selon certains participants serait à revoir (verbes, substantifs, les libellées des phrases...). L'exemple donné était par rapport au libellé : « la recherche de financement » au lieu de « recherche de financement ». De même, il a été signalé la nécessité de différencier les objectifs spécifiques des actions. Parfois des précisions étaient inutiles ou mal placées. L'exemple qui illustre bien cette remarque, concernait la mention de la réunion du comité tous les six mois : cela ne devait pas apparaître dans le plan d'action mais dans le règlement intérieur.

Quant au contenu de ce document, la première inquiétude exprimée par les participants se situait par rapport à la quantité et à la diversité de projets. En regardant le plan d'action, ils avaient l'impression que le Repao ratissait très large et ils ont donc estimé qu'il était nécessaire de prioriser des actions sur d'autres.

Dans le même esprit, la période sur laquelle devait se réaliser ces actions était apparemment trop courte et donc peu réaliste par rapport à tous les défis évoqués. D'ailleurs il a été également recommandé de réaménager la plan d'action par rapport aux dates avec un chronogramme ainsi que d'en déterminer les responsabilités.

En ce qui concerne cette fois le financement de ce plan d'action, des réserves également ont été émises. Le budget n'apparaissant pas, les participants ne pouvaient pas selon eux, se rendre compte du réalisme de la mise en œuvre. Et d'autre part, la question majeure était de savoir si des financements ou des promesses de financements avaient été décrochés, et donc que le plan d'action avait élaboré en ce sens.

Pour conclure, le dernier point abordé était le type d'actions présentées dans le plan d'action. Pour certains participants, beaucoup d'actions également risquaient de créer un doublon ou des interférences avec des programmes ou des institutions déjà existants. D'autres remarques plus spécifiques ont été également émises, telles que le manque d'un volet développant des activités dans le domaine de l'épargne et du crédit par rapport à l'accès aux financements des professionnels de la pêche. Ou encore en ce qui concerne la labellisation, où pour certains participants, il existe déjà des activités à ce niveau-là, donc ils souhaitaient savoir si le réseau prenait cela en compte et allait créer des articulations. Le dernier point souligné était par rapport à l'axe principal du réseau, à savoir la mise en relation des acteurs au travers de la mise en place de cadre de concertations. La recommandation émise par rapport à cette action mettait l'accent sur le fait qu'il était surtout important de créer de la synergie, et non de multiplier les cadres de concertations.

➤ **Le nouveau plan d'action sur lequel les participants du Comité d'Orientations Stratégiques :**

Proposition de Plan d'Action

- **Missions**
 - Faire de la pêche un des leviers de lutte contre la pauvreté et de création de richesses durables pour les communautés de base
 - Favoriser l'émergence de politiques publiques concertées dans les secteurs halieutiques
 - Apporter beaucoup plus de cohérence entre les marchés, les systèmes de production et la préservation des ressources halieutiques aux échelles locale, nationale, régionale et internationale.
- **Objectifs**
 - Favoriser la coproduction de politiques des pêches durables, concertées et participatives.
 - Favoriser l'émergence d'acteurs de la pêche disposant suffisamment de capacités pour assumer toutes leurs fonctions.
 - Promouvoir la valorisation des produits halieutiques.
 - Promouvoir des pratiques de commerce responsable, durable et équitable de produits halieutiques.
- **Axes d'interventions**
 1. Promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durables dans le domaine de la pêche, et tenant compte des autres secteurs
 2. Renforcement des capacités des acteurs et consolidation de leurs échanges au niveau sous régional
 3. Promotion de la valorisation des produits halieutiques et du commerce responsable, durable et équitable

1. Promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durables dans le domaine de la pêche, et tenant compte des autres secteurs

 - Promotion conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) dans la sous région
 - Cadres de concertation niveau national sous régional
 - Renforcer et consolider les expériences de surveillance participative
 - Promouvoir dans tous les pays de la sous région une meilleure gouvernance des Aires Marines Protégées
 - Répertoire les éléments de cohérence ou d'incohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest à l'échelle nationale et sous régionale
 - Organiser un atelier sous régional sur les enjeux liés à la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest
 - Mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest

2. Renforcement des capacités des acteurs et consolidation de leurs échanges au niveau sous-régional

 - Renforcement de la démocratie participative au sein des organisations
 - Renforcement des capacités d'organisation de négociation, de lobbying et de plaidoyer
 - Consolidation des échanges et de la mutualisation des expériences

3. Promotion de la valorisation des produits halieutiques et du commerce responsable, durable et équitable

 - Mettre en œuvre un programme de valorisation et de commercialisation des produits halieutiques sur le marché africain
 - Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la libéralisation du commerce (relations commerciales UE ACP, commerce sous régional de produits halieutiques, normes sanitaires et phytosanitaires, subventions pour les pêcheries etc.)
 - Appui aux professionnels pour le respect des normes sanitaires et d'hygiène pour les produits halieutiques
 - Mettre en œuvre un projet pilote d'écotiquetage des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest
- **Stratégies**
 - Communication, Productions d'informations et vulgarisation
 - Liens systématiques à consolider entre la recherche et les autres acteurs
 - Bonne circulation de l'information
 - Capitalisation et mutualisation
 - Partenariat et création de synergies avec d'autres réseaux

- Appuyer les composantes à faire des contributions significatives au regard de la mission
- Actions conjointes de lobbying et de plaidoyer
- Intégration de la dimension humaine
- **Financement du Plan d'Actions**
 - Développement de projets conjoints
 - Engagement solidaire et mutualisation des ressources

4. Conclusion et Perspectives

Les perceptions recueillies ont été largement favorables pour la création de ce réseau qui s'occupe de politique de Pêche en Afrique de l'Ouest en dépit de l'existence d'autres réseaux s'occupant des questions de conservations des ressources, de préservation d'aire marine, d'habitat et d'espèces. Les réactions ont été nombreuses, diverses et constructives convergeant toutes à la nécessité de disposer d'un cadre de rencontre, de concertation et d'échanges sur les politiques de pêche en Afrique de l'Ouest.

Par rapport aux débats, le défi pour l'équipe du Repao repose sur la prise en compte de ces recommandations pour faire évoluer le concept et les documents. Pour ce faire, il est déjà prévu d'élaboration d'un Règlement Intérieur afin de compléter la charte, de faire une synthèse des corrections que les participants nous ferons parvenir par mail, sur la boussole. D'un autre côté, il est prévu de réparer le désavantage de nos amis lusophones en veillant à la bonne traduction des documents en portugais.

Les participants ont préférés, pour le moment, chargé l'équipe formée du Réseau Enda Graf Diapol et à l'origine de l'initiative en charge de la gestion et de la coordination, ayant gagnée toute leur confiance. Cette équipe devra donc se charger de la mise en route officielle du réseau au quotidien et de rechercher des fonds institutionnels pour le bon fonctionnement du Réseau. D'ailleurs lors de la fin de leur forum, le PRCM s'était engagé à appuyer et à consolider le Repao.

Pour conclure, nous rappelons que la mission principale du Repao est la mise en synergie des acteurs et la mise en cohérence des acteurs. Pour la bonne marche du réseau, nous nécessiterons l'appropriation de la démarche par les acteurs (ce qui est déjà effectif pour les participants présents), l'adhésion de tous et la participation active de tous ses membres. Le challenge principal de l'équipe du Repao réside bien évidemment dans la bonne coordination et l'animation du réseau de manière participative et en toute transparence.

Longue vie au REPAO !

ANNEXE 1

**Programme de la Rencontre Sous-régionale d'information
du Réseau des Politiques de Pêche
en Afrique de l'Ouest.**

(à la Bibliothèque Nationale de Praia)

Vendredi 20 Avril :

- 15h : Accueil des participants
- 15h15 : Allocution du Secrétaire Exécutif du Réseau Enda Graf
- 15h25 : Allocution de la Directrice des Pêches du Cap Vert
- 15h35 : Présentation des Objectifs de la rencontre par Papa Gora Ndiaye
- 15h45 : Présentation du contexte (boussole) par Mariama Samb
- 16h05 : Présentation du REPAO et du plan d'action par Papa Gora Ndiaye
- 16h25 : Présentation du projet de Charte et du type d'Organisation du REPAO par Claire Dubroca
- 16h45 : Pause
- 17h : Réactions, Questions et Recommandation
- 19h : Cocktail

ANNEXE 2

Programme de la Rencontre du Comité d'Orientations Stratégiques du Réseau des Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest.

(à la Bibliothèque Nationale de Praia)

Samedi 21 Avril :

- 9h : Accueil des participants
- 9h15 : Allocution de la Directrice des Pêches du Cap Vert
- 9h30 : Séance de travail sur la Boussole ; modérateur : Emmanuel Seyni Ndione
- Recommandations
 - Perspectives de diffusion
- 10h30 : Pause café
- 11h : Séance de travail sur la Charte et Organisation du REPAO ; modérateur Moussa Mbaye
- Recommandations
 - Perspectives d'application
- 12h : Séance de travail sur le Plan d'Action ; modérateur : Papa Samba Diouf
- Recommandations
 - Perspectives d'application
- 13h : Clôture
- 13h30 : Déjeuner
- 15h : Excursion

ANNEXE 3

La liste des participants